

COMMUNIQUE COMMUN

CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL et FIDL

Loi Travail : Le 3 mai, la balle dans le camp des député-es

Les organisations syndicales de salarié-es, lycéen-nes et étudiant-es, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL FIDL réunies le 2 mai 2016 réaffirment leur détermination à obtenir le retrait du projet de loi travail et à gagner de nouveaux droits.

Elles rappellent une fois encore que manifester est un droit et que les pouvoirs publics doivent garantir la sécurité des manifestants dont l'objectif est d'obtenir le retrait du projet de loi. Elles contestent la stratégie du maintien de l'ordre mise en place dans certains départements.

Les organisations signataires en appellent encore au gouvernement avant l'ouverture du débat parlementaire.

Elles interpellent les députés qui vont examiner le projet dès le 3 mai en leur rappelant leur courrier du 31 mars 2016 et les exhortent à rejeter ce projet de loi qui accentue la précarité, marque la remise en cause des conventions collectives, ruine les garanties collectives. Elles exigent le maintien de la hiérarchie des normes et du principe de faveur protecteur des droits des salarié-es.

Ce 3 mai, elles s'exprimeront publiquement lors de meetings, notamment à Paris pour rappeler aux parlementaires leurs revendications.

Elles tiendront des rassemblements sur tout le territoire pour parler d'une seule et même voix.

Elles demandent aux salarié-es dans les entreprises et les administrations de multiplier les assemblées générales pour débattre de l'amplification de la mobilisation, y compris par la grève, pour obtenir le retrait du projet de loi.

Elles demandent à leurs organisations régionales, départementales et locales de poursuivre les actions, manifestations ou grève pour faire pression pendant le débat parlementaire.

Elles conviennent de faire du 12 mai une journée d'initiatives et d'interpellations des parlementaires.

Une nouvelle réunion des organisations syndicales se tiendra dès le début de la semaine prochaine pour décider de nouvelles mobilisations.

Paris, le 2 mai 2016